



## Hypertherm étend son programme « Temps accordé aux fins de service à la collectivité » à 40 heures payées par associé

**HANOVER, N.H. – 21 décembre 2021** – Hypertherm, fabricant de systèmes et développeur de logiciels de coupe industrielle établi aux États-Unis, annonce aujourd'hui l'élargissement de son programme « Temps accordé aux fins de service à la collectivité (TSC) » pour l'année 2022. Dès le mois prochain, le programme TSC de l'entreprise passera de 32 à 40 heures, offrant ainsi chaque année à tous les associés huit heures supplémentaires payées pour effectuer du travail bénévole au sein de leur collectivité. Hypertherm prévoit que ces heures supplémentaires permettront aux associés de consacrer plus de temps à leur bénévolat, lequel nécessite un engagement constant en matière de temps, notamment pour l'encadrement, le mentorat ou l'aide apportée aux aînés afin qu'ils puissent vivre de façon autonome.

« Nous sommes très heureux d'offrir cet avantage bonifié aux associés d'Hypertherm, car beaucoup d'entre eux consacrent déjà plus de 32 heures par année au bénévolat », a affirmé Jenny Levy, vice-présidente, personnes, collectivité et environnement chez Hypertherm. « Après l'élargissement de notre programme de 24 à 32 heures en 2017, nous avons observé une augmentation de l'engagement bénévole des associés. Nos associés étaient plus en mesure d'offrir leurs services à des organismes à but non lucratif en s'engageant à contribuer à plus long terme à l'avancement de leurs objectifs particuliers. Nous croyons que l'ajout de huit heures supplémentaires par associé nous permettra de renforcer cet engagement. »

Lancé en 2003, le programme TSC d'Hypertherm s'est beaucoup développé depuis les 16 heures qu'il offrait initialement aux associés. L'entreprise a constaté que le programme profite aussi bien à la collectivité qu'aux associés, qui reviennent au travail plus énergiques en affichant une motivation accrue. Près de 70 % des associés d'Hypertherm à travers le monde ont fait du bénévolat l'an dernier, malgré les effets de la pandémie de COVID-19, pour atteindre un total combiné de 20 222 heures. Le taux de participation en 2019, une année plus représentative, a été encore plus élevé, atteignant 85 % pour un total de 27 898 heures de bénévolat. En tout, Hypertherm estime que ses associés ont fait 244 000 heures de bénévolat depuis le lancement du programme.

Le programme TSC d'Hypertherm se distingue des autres programmes de bénévolat rémunéré en ce qu'il permet d'exercer un choix personnel. Chaque associé choisit la manière et l'endroit où il ou elle compte utiliser ses heures de TSC. Par exemple, les associés peuvent garnir de produits les tablettes d'une banque alimentaire, construire ou réparer la maison d'une famille à faible revenu, aménager un sentier, entraîner une équipe sportive, faire la lecture à des enfants, soutenir la robotique des domaines STIM ou siéger au conseil municipal ou au conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif.

Le programme « Temps accordé aux fins de service à la collectivité » d'Hypertherm n'est qu'une partie de son engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise. En plus des heures de bénévolat, l'entreprise offre des milliers de dollars en dons au moyen de sa fondation HOPE et poursuit des objectifs ambitieux visant à diminuer son propre impact environnemental. Consultez [www.hypertherm.com/CSR](http://www.hypertherm.com/CSR) pour en savoir plus.

Hypertherm conçoit et fabrique des produits de coupe industrielle utilisés par des entreprises du monde entier pour la construction de navires, d'avions et de wagons, la construction d'immeubles en acier, la fabrication d'équipements lourds, etc. Parmi ses produits, se trouvent des systèmes de coupe, des commandes numériques par ordinateur (CNC) ainsi que des logiciels réputés pour leur performance et leur fiabilité. Ces avantages se traduisent par une productivité et une rentabilité accrues pour des centaines de milliers d'entreprises. Fondée en 1968 et établie au New Hampshire, Hypertherm est une entreprise détenue à 100 % par ses quelque 1 800 associés, qui compte de nombreux partenaires et mène ses activités partout à travers le monde. Consultez [www.hypertherm.com](http://www.hypertherm.com) pour en savoir plus.

FIN

Personne-ressource : Michelle Avila au 603 643-3441 ou [pr@hypertherm.com](mailto:pr@hypertherm.com).